

## Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2020- 7

Date :  
28/09/2020

Objet : ZNIEFF – Actualisation des ZNIEFF des Hautes-Alpes

Vote : Favorable

Compte tenu de l'instauration de l'état d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie du covid-19, le projet d'actualisation des ZNIEFF du département des Hautes-Alpes a fait l'objet d'une consultation dématérialisée. L'ensemble des documents a été adressé par courriel le 23 juillet, les membres étaient invités à débattre du projet jusqu'au 21 août, puis de voter sur ce projet jusqu'au 18 septembre 2020. Avec 15 votes exprimés sur 20 membres, le quorum est respecté. L'un des membres n'a pas pris part au vote au regard de son implication dans le dossier.

L'actualisation des ZNIEFF a débuté en 2018 selon la méthodologie validée par le CSRPN en séance plénière du 27 février 2017. Elle se concentre sur les points suivants :

- Fusion des ZNIEFF interdépartementales ;
- Amélioration de l'inventaire via l'intégration de la connaissance nouvelle ;
- Evolution du territoire concernant l'artificialisation (bâti et infrastructures linéaires) impactant les ZNIEFF ;
- Homogénéisation de la méthodologie sur l'ensemble de la région.

Seules les ZNIEFF ayant fait l'objet d'une modification d'une surface de plus de 10 %, d'un changement de type, d'une inscription ou d'une désinscription font l'objet d'une validation en CSRPN.

Le projet d'actualisation des ZNIEFF des Hautes-Alpes a été présenté et modifié lors d'une séance du Groupe de travail « connaissance » le 2 mars 2020. Le projet final, objet de la présente consultation, porte sur :

- La modification (de plus de 10 % de la surface de la ZNIEFF) de 30 ZNIEFF de type I et 4 ZNIEFF de type II ;
- Le changement de type de 2 ZNIEFF ;
- L'inscription à l'inventaire de 4 ZNIEFF de type I ;
- La désinscription à l'inventaire de 3 ZNIEFF de type I.

Au final, le département des Hautes-Alpes inclut en tout ou partie 186 ZNIEFF dont 151 de type I et 35 de type II

### Synthèse des échanges :

Le CSRPN souligne la qualité du travail accompli, tant sur le plan méthodologique que sur la cohérence avec les données naturalistes utilisées et la connaissance du territoire par certains experts.

**Avis 2020-7** : le CSRPN émet un avis favorable à l'unanimité sur le projet d'actualisation des ZNIEFF des Hautes-Alpes.

Le président du CSRPN : Gilles CHEYLAN

